

Trajectoires et territoires de la pauvreté

Colloque

Montpellier, Site St Charles - 23 et 24 novembre 2023

Réalité structurelle de la société française, la pauvreté ne recule plus depuis une dizaine d'années. Les instruments monétaires les plus communs de sa mesure, indiquent même qu'elle progresse à nouveau. Elle est devenue l'état durable pour des publics divers, sur plusieurs générations désormais, et une menace pour des groupes sociaux jusqu'alors épargnés par le risque de paupérisation.

Les recherches sur la pauvreté ont bien montré son caractère multidimensionnel, permettant de la penser comme une exclusion sociale. Mais les politiques de lutte contre la pauvreté restent marquées par une institutionnalisation et un "traitement" qui privilégient encore les démarches d'expertise verticales et descendantes, dominées par les logiques de pauvreté monétaire. Ces politiques partagent souvent deux caractéristiques.

La participation des publics « vulnérables » est souvent un objectif des politiques sociales contemporaines. On peut cependant s'interroger sur l'adhésion des destinataires à une vision partagée et l'existence d'un consensus de leur part sur la nature et les modalités de cette implication. La manière dont les pouvoirs publics cherchent à favoriser ou à imposer une mise en capacité des publics pour faciliter leur accès aux services (connaissances des démarches et des moyens à mettre en œuvre) interroge également. Des populations précarisées se mobilisent pour résoudre leurs problèmes, voire contestent les facteurs sous-jacents à leur condition face à des politiques ancrées dans une logique d'activation, de contrôle et de sanction. Ces politiques sont régulièrement réformées sans que ne soient nécessairement prises en compte ni organisées les remontées des structures et des acteurs de terrain. Il en va de même pour l'adéquation aux attentes des publics ou à leurs capacités et temporalités d'accès à leurs droits. Cette situation interroge sur la manière dont l'action publique est pensée, élaborée, mise en œuvre et évaluée dans une perspective de prise en considération des publics et d'adaptation à la diversité de leurs besoins.

La mobilisation des publics implique également une approche territorialisée de la pauvreté, dans un environnement marqué par des inégalités sociales et territoriales. La métropolisation, par exemple, rebat les cartes de la géographie de la pauvreté renforçant au sein des métropoles les fractures territoriales existantes (QPV, quartiers centraux dégradés), poussant une partie des populations pauvres et précaires hors des métropoles vers des territoires souvent peu outillés pour l'accueil de ces populations (petites villes, zones rurales). Le sentiment d'exclusion est exacerbé par des mobilités rendues plus difficiles. La disparition des services publics dans les territoires ruraux conjuguée à la mise en place de la dématérialisation des démarches renforce les fractures territoriales et contribue à renforcer des ségrégations sociospatiales et les problématiques liées au genre. Ces différentes dimensions renforcent un impensé : celui de l'inscription des précaires dans des lieux qui constituent pour eux des ressources et que les politiques publiques peinent à intégrer.

* * *

Cet appel à communication s'intéresse à la participation des publics au processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté. Il propose de contribuer à l'analyse des dispositifs de concertation conçus depuis les territoires où se joue la lutte contre la pauvreté jusqu'aux instances institutionnelles et décisionnelles qui la conçoivent et en définissent

les objectifs et les moyens. Il s'intéresse aussi à l'étude des méthodes, des moyens (humains et financiers) et des acteurs mobilisés dans la mise en place des dispositifs de participation qui feraient sens au-delà du discours et des principes généraux de la lutte contre la pauvreté.

Cet appel à communication propose également de compléter les analyses existantes de la participation des publics précarisés en introduisant une approche de la pauvreté en termes de trajectoires, non seulement de parcours de vie, mais aussi de trajectoire dans les différents guichets sociaux. Saisir le système d'accès aux droits sociaux à travers l'expérience des publics amène à mettre en lumière l'aspect normatif et procédural de son administration et la demande de conformation des publics au système, par nature excluant.

Dans ce cadre, cet appel sollicite des communications autour de la compréhension des politiques de lutte contre la pauvreté et des trajectoires des personnes en situation de pauvreté/précarité dans leurs différentes dimensions (spatiale, économique, sociale, politique, santé, de genre) et selon les trois axes suivants :

Habiter des territoires ?

Les difficultés d'accès au logement, le mal-logement, le sans-abrisme sont-ils des points d'ancrage de la pauvreté ? Le logement renvoie à la production de la ville et notamment à l'échelles des espaces vécus, ceux des quartiers. Il est le point à partir duquel s'organisent les mobilités, les socialisations et les solidarités. Il peut également être lu comme le point de départ du partage entre le milieu rural et le milieu urbain. Enfin, les travaux sur la précarité énergétique montrent de nouvelles lignes de fractures dans la production de la pauvreté. Les politiques de lutte contre la pauvreté ciblent notamment le logement, y compris par le droit, au demeurant peu mobilisé, en s'intéressant peu aux interactions que porte ce dernier avec son environnement. En effet, elles occultent généralement les formes d'ancrage et les liens multiformes qui peuvent exister entre les habitants et habitantes précarisé.e.s et leurs espaces de vie. Cet appel à communication souhaite interroger l'habiter, le lieu du logement, comme support des trajectoires de précarisation et de pauvreté mais aussi de choix de vie et de nouvelles socialisations. Symétriquement, l'habiter est-il (aussi) le support d'expériences de participation des populations précarisées au sein leur territoire de vie ? Le croisement de ces deux dimensions peut-il être fructueux en matière de lutte contre la pauvreté ? Dans quelle mesure l'analyse de l'articulation du logement et de la socialisation des publics au prisme du genre peut-elle être fructueuse en matière de lutte contre la pauvreté ? De quelle manière le fait d'habiter des territoires, des espaces et des lieux particuliers façonne des vulnérabilités de santé spécifiques ?

Vivre et trouver sa place dans la société ?

Beaucoup de politiques de lutte contre la pauvreté postulent le caractère premier des activités de travail ou d'insertion. De la même manière l'accès à l'éducation, à la santé, à l'alimentation... est socialement et économiquement construit en référence à l'emploi ou pour la préparation de l'individu au marché du travail. Ces schémas sont-ils pertinents lorsque l'emploi accessible est durablement atypique, voire inexistant, reproduit des stéréotypes de genre et que cela concerne également les générations suivantes ? La conquête de droits par les travailleurs et les travailleuses a produit des normes qui invisibilisent ou assignent aux périmètres de politiques publiques substitutives celles et ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui travaillent sans contrepartie financière, notamment les femmes particulièrement investies dans le travail du *care* (soin aux enfants, aux personnes poteuses de handicap ou aux personnes âgées). Les éléments des parcours de vie des publics précaires peuvent-ils constituer un espace de validation des compétences individuelles acquises par ces publics ? Dans l'affirmative quelles possibilités existent pour une reconnaissance sociale qui leur permette la sortie de la pauvreté sous ses différents aspects et un accès aux droits et aux services publics dans un contexte où s'accélère la dématérialisation des services publics

qui reconfigure les parcours d'accès aux droits des publics précarisés. Ces évolutions interrogent les mutations de la relation entre l'administration et l'utilisateur(e) du service public.

Co-construire les politiques ?

La participation des publics « vulnérables » est souvent appréhendée et conçue comme un engagement, un travail, qui implique un degré d'autonomie ou un accompagnement à l'autonomie des usagers-citoyens. Qu'en est-il des conditions pratiques de participation, en particulier lorsqu'il s'agit de mobiliser des publics en situation de vulnérabilité, de perte d'autonomie ou de handicap ? La participation de représentants des publics à la fabrique, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques peut résulter de mobilisations sociales autonomes et constituer une revendication citoyenne ou associative. Elle peut aussi répondre à, ou se transformer en, une injonction politico-administrative venant d'en haut. En pareil cas, la mise en place d'instances participatives peut susciter des controverses, voire des oppositions. Il peut en aller ainsi lorsque la participation devient synonyme de coproduction des services ou de responsabilisation des usagers et peut alors être interprétée comme un désengagement des autorités publiques. Comment ces dynamiques multiples interagissent-elles et s'articulent-elles dans le temps ? Comment les dispositifs participatifs dans l'élaboration ou l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté sont-ils encadrés par des procédures, des normes et des règles formelles ou informelles, et que permettent-ils de transformer ?

Sur le plan thématique, des communications sont attendues sur cette première liste non exhaustive d'entrée :

1. Accès au logement, politique de la ville
2. Précarité énergétique
3. Accès aux droits sociaux
4. Accès à l'alimentation
5. Pauvreté rurale
6. Accès à la Santé
7. Éducation et accès à la formation
8. Économie sociale et solidaire
9. Accès à l'emploi, travail et précarité
10. Mobilisations associatives, citoyennes et précarité
11. Judiciarisation et justiciabilité

Résumé ou poster des communications

Un poster ou un résumé de la communication incluant, si possible, des éléments de méthode (environ 2 pages) sont à envoyer avant le **23 juin 2023** à l'adresse suivante : reseau-pauvrete@sciencesconf.org

Comité d'organisation

Mikaël Akimowicz (Univ. Toulouse 3, LEREPS), David Giband (Univ. Perpignan, ART-Dev), Marion Lièvre (Univ. Paul Valéry Montpellier 3, MSH-Sud), Sandrine Michel (Univ. Montpellier, UMR ART-Dev), Nadia Okbani (Univ. Toulouse 2, CERTOP), Denis Pesche (Cirad, ART-Dev), Benoit Prévost (Univ. Paul Valéry Montpellier 3, ART-Dev), Corinne Siino (Univ. Toulouse 2, LISST), Marie-Christine Sordino (Univ. Montpellier, pôle Sciences sociales, Unité EDPFM)

Comité scientifique

Mikaël Akimowicz (Univ. Toulouse 3, LEREPS), Brigitte Baldelli (FAIRE-ESS, Univ. Perpignan), David Giband (Univ. Perpignan, ART-Dev), Gregory Beltran (IFERISS, Odenore Pacte), Arnaud de Chonski (Univ. Toulouse 1, LEREPS), Alfonsina Faya Robles (Univ. Toulouse

3, CERPOP UMR 1295, IFERISS), Hélène Guetat-Bernard (ENSFEA, LISST), Florence Laumière (Univ. Toulouse 2, LISST), Marion Lièvre (Univ. Paul Valéry Montpellier 3, MSH-Sud), Sandrine Michel (Univ. Montpellier, UMR ART-Dev), Nadia Okbani (Univ. Toulouse 2, CERTOP), Denis Pesche (Cirad, ART-Dev), Benoit Prévost (Univ. Paul Valéry Montpellier 3, ART-Dev), Bernard Schéou (Univ. Perpignan, ART-Dev), Corinne Siino (Univ. Toulouse 2, LISST), Marie-Christine Sordino (Univ. Montpellier, pôle Sciences sociales, Unité EDPFM), Marie Walser (IRC Montpellier, Chaire UNESCO Alimentation du monde).

Organisme porteur du Colloque

CNRS – UMR ART-Dev – Montpellier

Avec le soutien de la DREETS - Préfecture de Région Occitanie et du Commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté.